

Décret «fourre-tout» approuvé

ENSEIGNEMENT ♦

Après plus de deux mois d'imbroglio politico-juridique, la commission Éducation du Parlement de la Fédération Wallonie-Bruxelles a finalement approuvé mardi soir le projet de décret «fourre-tout» de la ministre Joëlle Milquet introduisant une série de dispositions nouvelles dans le système éducatif.

Ce texte, l'un des plus importants adoptés depuis le début de la législature, a été approuvé par la majorité PS-cdH. L'opposition MR s'est abstenue. Il devrait être définitivement validé en séance plénière du Parlement d'ici quinze jours. Le décret vise notamment à mieux lutter contre l'échec scolaire.